

CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Saint-Marcet, le 11/06/2021

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du dimanche 4 juillet à 14 heures

Chère associée, cher associé,

Je vous invite à participer à l'assemblée générale ordinaire du GFA de Pierrefitte. Celle-ci aura lieu le 04/07/2021 à 14 heures en visioconférence. Un lien ainsi qu'un numéro de téléphone vous seront envoyés 1 semaine avant l'AG.

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- 1/ Travaux sur le hangar loué par Julien Barousse
- 2/ Installation de 3 ancrages sur le talus de la parcelle WC229
- 3/ Création d'une activité de micro-brasserie
- 4/ Installation de sous-compteurs pour chaque fermier
- 5/ Sécurisation des accès aux compteurs et aux bâtiments pour tous les fermiers

Je vous rappelle que conformément aux dispositions des statuts :

1. L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si tous les associés fermiers et plusieurs associés représentant plus de la moitié du capital sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Votre présence à cette assemblée générale est **primordiale**. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration avec consigne de vote. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. Tous les pouvoirs sont obligatoirement déposés ou envoyés par courrier au siège social du GFA (quartier pierrefitte, 31800 st-marcet), ou envoyés par email à contact@fermedepierrefitte.fr au plus tard le 04/07/2021.
3. Il est également possible de voter par correspondance. Veuillez trouver ci-joint un bulletin de vote par correspondance à compléter et à signer. Il convient ensuite de le retourner par email avant le 04/07/2021.
4. Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social. Si besoin, je pourrais vous faire parvenir une copie électronique.

Pour préparer cette assemblée générale ordinaire, vous trouverez ci-joints les documents nécessaires à votre information :

- Détails des travaux sur le hangar loué par Julien Barousse
- Explications sur l'activité de micro-brasserie et sur les ancrages demandés par Julien Barousse
- Précisions concernant les accès aux bâtiments professionnels et collectifs et aux compteurs
- Éclaircissements sur l'utilisation de sous-compteurs/défalcateurs

Comptant sur votre présence, je vous souhaite une agréable journée.

Julien Barousse, co-gérant du GFA de Pierrefitte
Pierrefitte, 31800 SAINT-MARCET